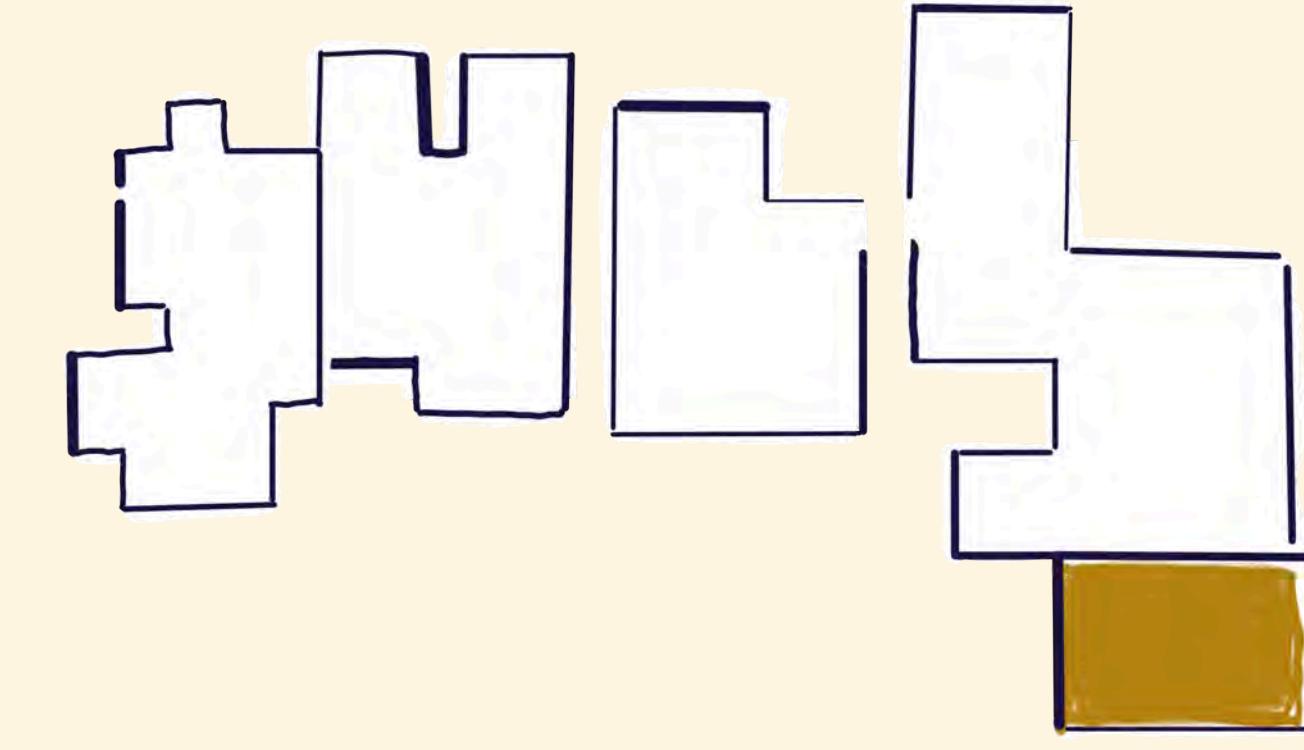


# Salles communales



## Des lieux ouverts à toutes et tous

- Deux salles communales mises à disposition des associations, des particuliers, des syndicats de copropriété
- Des espaces accessibles pensés pour de nombreuses activités :
  - un accès autonome côté jardin
  - deux salles polyvalentes d'activités
  - une kitchenette
  - un local de stockage partagé
  - des sanitaires dédiés

**64 personnes maximum par salle**

**Possibilité d'occupation sur réservation 7j/7 9h>22h**



### L'info en +

Les futures salles communales de la Maison des solidarités intégreront l'offre meylandaise de réservation en ligne via la plateforme "Mariloo".